

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/06/2021

Année scolaire : 2020/2021

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 11/06/2021

Présidence de : M. Cédric SZOSTAK

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

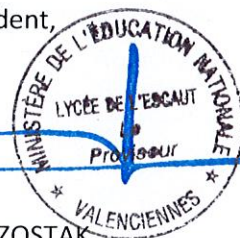

Nombre d'absents excusés : 9

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du procès-verbal du CA tenu le 27 avril 2021
2. Conventions et contrats
3. Sorties et Voyages
4. Tarifs
5. DBM
6. Sorties d'inventaire
7. Point Sécurité
8. Logiciel office 365, information aux enseignants
9. Périodes de stage des sections Post-Bac
10. Bilans : Vie scolaire, CDI, infirmerie, service social
11. Informations diverses du chef d'établissement
12. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction)

Signatures,

Le Président,



Cédric SZOSTAK,
Proviseur

Le secrétaire,



Aude ANTOINE
Conseillère principale d'éducation

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 22/06/2021

Qualité	Nom – Prénom Titulaires	
Administration (membres de droit)		
Chef d'établissement	M. SZOSTAK Cédric	X
Chef d'établissement adjointe	Mme FROMONT Virginie	X
Adjoint gestionnaire/agent comptable	Mme DHUREN-COUVEZ Véronique	X
Conseillère principale d'éducation (C.P.E)	Mme ANTOINE Aude	X
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)	M. PRUVOST Jérôme	X

Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement (Région Hauts-de-France)	COLSON Aurore	X
	CASTIGLIONE Salvatore	

Municipalité

ANDRIS Joëlle	
CAUDRELIER Elisa	

Personnalité qualifiée

BRIGNOU Marc	
--------------	--

Nom – Prénom Suppléant

Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation	DUPONT Daniel	X
	LAMACZ Hélène	X
	DELAYEN Karine	X
	BODET Bénédicte	X
	CATTAN Agnès	X
	BIERI Claudine	X
	BERTRE Damien	X

DOYEN Carole	
DRUON Léonard	
LASSELIN Frank	
ABRAHAM Willy	
PERRONNO David	
MADDALOZZO-CLERC Sylvie	
MACHUT Joffrey	

Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

DESPINOY Christophe	
GAUDRY Sylvain	X
BENOIT Laurie	X

DELHAYE Jean	
HARBONNIER J-B	

Parents d'élèves et élèves Elus parents d'élèves

PETIT Karine - FCPE	X
FOUCART Patrick - FCPE	
FINET Marie-Pascale - FCPE	X
MARTIN Dorothee - PEEP	
PETELOT Sylvie - PEEP	X

MUSY Anne	
HUBERT Emmanuelle	
LATOURE Chantal	
MOREL Stéphanie	X
FLAHAUT Anne-Hélène	

Elèves

HADJI Youcef – TG02	X
NEIVA Miguel – TG08	X
PIREZ Natanael – TG04	
SAIGE Evan – 1G04	
CODEVILLE Chloé – 2 ^{nde} 11	

LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11	
BALLAND Rachel – 1G07	

Total : 21 /30

A 17H15, la séance du conseil d'administration (C.A) débute en présence de **21 membres**. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance échoit à Mme Aude ANTOINE, CPE.

Le Proviseur propose une modification à l'ordre du jour, il souhaite ajouter :

2.1 – Autorisation de recrutement de droit public

2.2 – Autorisation de recrutement de droit privé

1. Validation du PV de C.A. tenu le 27/04/2021

Le Proviseur demande si des remarques sont à formuler.

Aucune remarque.

VOTE : 21 pour / 0 contre

2. Contrats et conventions

- Contrat avec la société HOBART (Maintenance des lave-vaisselles de la restauration)

Acte n° 2021-107 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Avenant n°4 de la convention avec le Phénix (dates d'intervention des ateliers artistiques)

Acte n° 2021-108 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Marché à procédure adaptée avec la société PROLIANS (Entretien des dispositifs vide et air comprimé)
Acte n° 2021-110 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Marché à procédure adaptée avec la société EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES (Maintenance des matériels de climatisation de l'établissement)
Acte n° 2021-112 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention Erasmus pour régularisation (pour le déplacement en Hongrie de février 2020)
Acte n° 2021-113 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention de groupement de commandes pour le marché des viandes fraîches et cuites proposé par les services de la Région Hauts-de-France.
Acte n° 2021-114 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Demande d'adhésion à centrale d'achat régionale en vue de l'engagement sur le marché des viandes de la Région Hauts-de-France.
Acte n° 2021-115 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention avec le Phénix relatif à la sortie au théâtre du 01/06/2021
Acte n° 2021-117 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Avenant n°5 de la convention avec le Phénix concernant la restitution des travaux
Acte n° 2021-118 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention de groupement de commandes pour le marché des boissons proposé par le lycée Camille Claudel de Fourmies.
Acte n° 2021-119 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention de groupement de commandes pour le marché des fruits, légumes et pommes de terre proposé par le lycée Camille Claudel de Fourmies.
Acte n° 2021-121 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention de groupement de commandes pour le marché des denrées alimentaires stockables proposé par le lycée Paul Duez de Cambrai.
Acte n° 2021-123 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Convention de groupement de commandes pour le marché des denrées alimentaires surgelées proposé par le lycée Pasteur de Lille.

Acte n° 2021-125 VOTE : 21 pour / 0 contre

2.1 – Autorisation de recrutement de droit public

Dotation de 6,25 ETP pour la vie scolaire

Mme BODET exprime sa surprise sur le peu de moyens en vie scolaire par rapport au nombre d'élèves.

Acte n° 2021-131 VOTE : 21 pour / 0 contre

2.2 – Autorisation de recrutement de droit privé

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à recruter 3 contrats « Parcours Emploi Compétences » en fonction des moyens alloués.

Acte n° 2021-128 VOTE : 21 pour / 0 contre

3. Sorties et voyages

2020-2021

- Régularisation sorties Phénix du 1er juin 2021 – 240,00 euros
- 3 sorties au Val-Joly – Coût prévisionnel 3 585,00 euros

Acte n° 2021-124 VOTE : 21 pour / 0 contre

2021-2022

- Festival du cinéma de Valenciennes – coût prévisionnel 190,00 euros financés par dons de la PEEP.

Acte n° 2021-122 VOTE : 21 pour / 0 contre

- Base de loisirs de Rieulay et centrale thermique de Bouchain – 1 200,00 euros financés par dons PEEP
- Entreprises Bouchain pour 400,00 euros financés par dons PEEP

Acte n° 2021-130 VOTE : 21 pour / 0 contre

Mme LAMACZ rappelle que les projets/sorties doivent être déposés avant fin septembre pour l'année scolaire à venir.

4. Tarifs

Restauration et hébergement :

Tarifs prolongés jusqu'au 31/12/2021

Acte n° 2021-116 VOTE : 21 pour / 0 contre

Tarifs GRETA confirmés à 4.40 €

Acte n° 2021-111 VOTE : 21 pour / 0 contre

Prise en charge des repas de la pré-rentrée selon tarifs commensaux en vigueur.

Acte n° 2021-126 VOTE : 21 pour / 0 contre

5. DBM

Aucune DBM enregistrée

6. Sorties d'inventaire

67 601,16 euros de biens inscrits à l'inventaire

- Mme BENOIT demande le détail des matériels sortis

Réponse de Mme DHUREN-COUVEZ : Vidéoprojecteur, machine à laver, ordinateurs portables

Acte n° 2021-120 VOTE : 21 pour / 0 contre

7. Point sécurité

Monsieur le Proviseur rappelle son attachement à la culture sécuritaire de son établissement. Les familles nous confient leurs enfants et les personnels doivent pouvoir exercer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité.

Des exercices sont obligatoires et contrôlés par les services académiques.

Un Comité d'Hygiène et Sécurité est programmé en date du 30 juin 2021 à 11h00.

Il s'agira de revenir sur les deux derniers exercices (évacuation incendie avec le SDIS et PPMS intrusion-confinement)

Mme CATTAN, qui enseigne en EPS, fait observer que depuis son arrivée au lycée, elle n'a jamais pu participer aux exercices de sécurité, pour des raisons logistiques ou contraintes d'emploi du temps.

8. Logiciel office 365, information aux enseignants

Mise à disposition du logiciel 365 pour élèves. Gratuité en seconde, Première et Terminale et homogénéisation des configurations informatiques.

Acte n° 2021-109

VOTE : 13 pour / 6 contre / 2 abstentions

9. Périodes de stage des sections Post-Bac



PERIODES DE STAGE

Année scolaire 2021-2022



BTS Pilotage de Procédés (PP)

- | | | |
|----------|--|------------|
| ➤ 2TS PP | 10 janvier au vendredi 18 février 2022 | 6 semaines |
| ➤ 1TS PP | 13 juin au vendredi 08 juillet 2022 | 4 semaines |

BTS Bioanalyses et contrôles (BioAc)

- | | | |
|-------------|---------------------------------|------------|
| ➤ 2TS BIOAC | 06 septembre au 29 octobre 2021 | 8 semaines |
| ➤ 1TS BIOAC | 30 mai au 08 juillet 2022 | 6 semaines |

BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)

- | | | |
|------------|------------------------------------|------------|
| ➤ 2TS CIRA | 27 septembre au 22 octobre 2021 | 8 semaines |
| ➤ 1TS CIRA | 23 mai au vendredi 15 juillet 2022 | 4 semaines |

BTS Métiers de la Chimie (MdC)

- | | | |
|-----------|---|------------|
| ➤ 2TS MdC | 25 octobre au vendredi 17 décembre 2021 | 8 semaines |
|-----------|---|------------|

Acte n° 2021-132

VOTE : 19 pour / 0 contre

10. Bilans : Vie scolaire, CDI, infirmerie, service social

Bilan vie scolaire :

Madame Antoine présente le bilan scolaire 2020-2021 :

Le taux moyen établissement d'absentéisme s'élève à 7.48%.

La hausse du taux cette année s'explique au regard du contexte sanitaire.

Les retards, au nombre de 4218, sont pour les 2/3 générés aux intercourrs.

Dossier PAFI : 03

Aucune commission éducative.

322 punitions.

15 exclusions externes.

Aucun conseil de discipline.

333 élèves reçus à l'ASSR 2.

Le CLV a réalisé un ensemble de projets malgré le contexte.

5 élèves sont entrés dans le dispositif SNU.

Les perspectives de travail 2021/2022 sont abordées.

Mme BODET demande quelles sont les solutions à apporter pour les retards. Mme ANTOINE répond qu'il faut remobiliser les AED sur leurs services de couloir (des rappels ont déjà été faits pendant l'année). Ensuite, il s'agit de mobiliser sur ces sujets l'ensemble des personnels de l'établissement.

Bilan CDI :

2 professeurs documentalistes à temps plein.

350 élèves accueillis par jour en moyenne.

Projets de lecture et accueil d'auteurs.

Café littéraire.

Actions pédagogiques avec le comité éco-délégués

Travail autour des médias.

Participation aux réunions de direction.

Bilan infirmière :

2 infirmières à temps partiel.

2450 élèves accueillis.

1982 passages inférieurs à 15 minutes.

468 séjours temporaires supérieurs à 15 minutes.

35 membres de la communauté éducative reçus.

46% des passages correspondent à des soins et traitements.

6 % des passages correspondent à de l'écoute et relation d'aide.

42% des passages correspondent à des conseils en santé.

Accidents enregistrés en EPS : 1

Accidents enregistrés en vie scolaire : 14

➤ En orientation des élèves :

- 2219 sont retournés en classe.

- 220 repris par les familles.

- 11 transports à l'hôpital.

Nombre tentative de suicide : 1

Dispenses de sport : 137 enregistrés dont 51 de longue durée.

Campagne d'autotest qui a démarré le mercredi 19 mai (134 au total).

Mme MARTIN et Mme COLSON nous quittent à 18h35.

Bilan de l'assistante sociale :

1 AS à 45%.

1387 élèves suivis dont 793 filles et 594 garçons.

Tenue de cellules de veille régulières.

Liaisons avec les CPE, la PSY EN et les PP régulières.

Partenariat avec UTPAS, MDA, CMP.

Participation aux GPDS.

Actions pour lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme.

Tenue de commissions de fonds sociaux.

Liens avec les familles et accompagnements.

Suivis individuels et collectifs.

Monsieur le Proviseur rappelle son attachement aux priorités suivantes :

- Avoir et entretenir un climat scolaire paisible, signe d'une efficacité de la politique éducative.
- Avoir un CDI vivant et suscitant l'envie d'y travailler.
- Garder un pôle social et infirmerie solide afin de pallier les besoins de chacun.

Monsieur le Proviseur souligne le remarquable travail du pôle infirmerie au regard de cette crise sanitaire inédite. Les infirmières ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire.

11. Informations diverses du Chef d'établissement

Rentrée 2021 :

Madame FROMONT précise les modalités de rentrée du pré-bac :

- Mercredi 1er septembre 2021 Pré-rentrée des personnels de l'établissement

- Jeudi 2 septembre 2021 Rentrée de tous les élèves de 2nde → 9h-11h / 13h-15h
Pas cours le vendredi 3 septembre 2021

- Vendredi 3 septembre 2021 Rentrée de tous les élèves de 1ère et de Terminale
✚ Elèves de 1ère → 9h-12h
✚ Elèves de Terminale → 13h-16h
Pas cours le samedi 4 septembre 2021

- Samedi 4 septembre 2021 ½ journée réservée aux nouveaux parents de 2nde,
1^{ère} et Terminale à l'Auditorium

- Lundi 6 septembre 2021 EDT normal pour l'ensemble des classes du Pré-Bac

Monsieur PRUVOST précise les modalités de rentrée du post-bac :

FORMATIONS	Accueil des nouveaux étudiants	Accueil des étudiants de 2ème année	Reprise des cours
1TS_PP	Jeudi 02 septembre 09H	---	Mardi 07 septembre 08H
2TS_PP	---	Jeudi 02 septembre 14H	
1TS&2TS BIOAC	Jeudi 02 septembre à 10H		Lundi 06 septembre 08H
1TS_CIRA	Jeudi 02 septembre 15H	---	Mercredi 08 septembre 08H
2TS_CIRA	---	Jeudi 02 septembre 14H	
1TS_MdC	Jeudi 02 septembre 10H	---	Lundi 06 septembre 08H
2TS_MdC	---	Jeudi 02 septembre 10H	
Accueil Auditorium - Direction			
1 ^{ère} année		Jeudi 02 septembre 14H	
2 ^{ème} année, ATS, IMRT_3		Jeudi 02 septembre 15H	

Acte n° 2021-133 VOTE : 19 pour / 0 contre

Retour sur la journée pédagogique tenue le Vendredi 18 juin 2021 :

Monsieur le Proviseur apprécie le climat de confiance qui s'est installé ces derniers mois et rappelle l'importance du collectif.

Des choix forts ont été opérés afin de renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles mais aussi pour améliorer les performances des élèves aux examens (renforcement du Français, modernisation de l'accompagnement, 7^{ème} heure de spécialité en terminale).

Monsieur le Proviseur remercie l'équipe de direction studieuse et mobilisée à renforcer la qualité de notre service public d'éducation.

Les fiches de vœux, les bilans des conseils d'enseignement et les répartitions de service sont réceptionnés par la direction.

Le Proviseur rappelle les priorités 2021-2022 :

- 1) Faire du face à face pédagogique une priorité au regard des 2 années écoulées.
- 2) Avoir une politique de projets modérée et équilibrée.
- 3) Avoir une meilleure lecture du Post-bac.
- 4) Développer une liaison collège-lycée forte.
- 5) Consolider la fluidité des parcours au niveau orientation.
- 6) Au niveau EPS : faire de l'activité piscine en seconde, une priorité.
- 7) Développer une véritable politique éducative facilitant la prise en charge des apprenants en dehors des heures de cours.
- 8) Conduire une politique sécuritaire forte.

Le Proviseur explique qu'il fera une rentrée 2021 « zéro papier » ; les personnels disposeront des mêmes informations sur une clé USB. Madame la Provisoire Adjointe enverra les EDT le 25 Août 2021.

Le Proviseur remercie les professeurs pour leur aide aux travaux à mener et sait pouvoir compter sur leur professionnalisme.

Période de fermeture et d'ouverture du lycée :

Le lycée fermera aux visiteurs le 13 juillet 2021 au soir.

Le lycée ouvrira de nouveau ses portes le 23 août 2021 au matin.

Acte n° 2021-127 VOTE : 21 pour / 0 contre

12. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, au secrétariat de direction).

- 1- **Sur le plan pédagogique, les équipes se sont trouvées confrontées à une difficulté nouvelle induite par le contrôle continu. Outre les contestations de notes qui se multiplient, nous sommes confrontés à des pratiques nouvelles (et en hausse) chez les élèves : la sélection des évaluations et le choix de ne pas faire celles qui pourraient faire baisser leur moyenne de contrôle continu. Malgré notre volonté de faire rattraper les devoirs soit dans nos heures de cours soit en dehors -avec l'aide des CPE qui proposent des rattrapages le mercredi après- midi, certains élèves finissent le trimestre ou semestre sans avoir été évalués ou en ayant fait seulement quelques interros ou travaux de groupe à faible coefficient dans la moyenne.**

Ces comportements nuisent à la valeur de l'évaluation et de la moyenne de contrôle continu et surtout à l'équité entre élèves.

Une réflexion pourra-t-elle être entamée à l'échelle de toutes les disciplines afin de trouver des solutions (protocole de rattrapage, fixation des droits des enseignants, possibilité de mettre « non évalué » dans une moyenne de bulletin) afin d'éviter les tensions entre enseignants et élèves et de continuer à donner du sens à l'évaluation ?

Cette réflexion pourra aussi permettre d'aborder la question des motifs d'absence des élèves : lesquels sont valides ? quels justificatifs peuvent-êtré demandés ? (nous assistons à une multiplication de RDV médicaux les jours d'évaluation...)

➤ Monsieur le Proviseur précise quelques éléments importants :

- Il n'est pas acceptable qu'un élève puisse avoir une moyenne lorsque le nombre d'évaluations réalisées n'est pas suffisant. Un élève ayant obtenu une bonne note lors d'un TP par exemple et s'étant ensuite, quelles que soient les raisons, absenté à toutes les autres évaluations se verra attribuer au bulletin « NE » avec l'appréciation suivante : « vos absences aux évaluations ne m'ont pas permis de vous évaluer au cours de ce semestre ». Tout sera évidemment mis en place pour tenter de faire récupérer les évaluations soit par l'intermédiaire des CPE ou par l'organisation interne de l'enseignant. Pour rappel, seul le professeur est capable de juger de l'objectivité de l'évaluation et de savoir si oui ou non il pense devoir attribuer une moyenne à l'élève ou l'étudiant.
- Une réunion sera programmée en début d'année prochaine avec des représentants du personnel et les CPE sur ces sujets afin d'avoir un protocole commun applicable à toutes les classes. Les motifs recevables ou non d'absences seront également abordés lors de ce temps de travail.
- Pour l'EPS, le Proviseur a prévu la mise en place d'une réunion mensuelle composée du coordonnateur de la discipline, d'une infirmière scolaire, d'une CPE et du Proviseur pour statuer sur les dispenses ponctuelles ou annuelles, la présence ou non de l'élève, les évaluations les concernant avec une tenue d'un tableau mis à jour régulièrement anticipant tout type de problème avant les conseils de classe ou évaluations sommatives terminales.

J'ai bien conscience de la pression à laquelle les enseignants ont été confrontés au cours de ces deux dernières années concernant le contrôle continu. Je rappelle que les familles et les élèves n'ont pas à remettre en cause les modalités d'évaluation des professionnels que sont les enseignants. Les professeurs ont la confiance du Proviseur dans ce domaine. Nous allons nous assurer que le cadre réglementaire soit toujours respecté et harmoniser en transparence nos pratiques.

Pour rappel, Le Proviseur verra l'ensemble des élèves et étudiants lors des réunions plénières de rentrée à l'auditorium pour rappeler ces principes.

2- Concernant La fin d'année a été particulièrement chargée en tâches administratives, notamment à cause des remplissages successifs de fiches avenir sur parcoursup, bulletins et LSL. Les enseignants de terminale ont pu ainsi remplir 5 fois une appréciation pour le même élève...

Est-il possible de mutualiser les divers supports et de reporter des appréciations de l'un à l'autre, les enseignants pourront alors simplement les amender ou corriger ? Car si effectivement une appréciation de fiche avenir et de LSL n'a pas exactement la même teneur, quand le parcours scolaire est excellent l'appréciation reste cependant la même !

➤ Je reconnais le travail conséquent des Professeurs principaux de Terminale et les remercie de leur engagement auprès de nos élèves.

Il n'est pas possible de mutualiser les divers supports.

Rappel :

- L'appréciation sur Parcoursup relève de l'orientation – sur le parcours envisagé par l'élève.
- L'appréciation sur les bulletins portent sur le trimestre ou semestre terminé.
- L'appréciation sur le LSL porte sur l'année de l'élève.

3- Questions relatives à quelques infrastructures et aménagements :

- **Nous remercions la Direction d'avoir mis en application les nouvelles règles pour les fumeurs devant le lycée. Est-il possible pour la rentrée de faire installer le cendrier prévu devant l'entrée du parking ?**
- **La réparation de l'ascenseur en panne depuis plusieurs semaines pourra-t-elle être effectuée ?**
- **Le système chauffage/ventilation de la salle des professeurs (lentille) sera-t-il opérationnel avant la fin de l'année scolaire ?**
- **La question des sanitaires pour le personnel (3 toilettes pour l'ensemble des enseignants) reste posée : quelles solutions envisager et surtout mettre en œuvre ?**

Sur ces trois derniers éléments, qui sont récurrents et qui dépendent de financement de la région, est-il possible d'inscrire une demande de DBM à l'ordre du jour d'un prochain CA ?

➤ Pose d'un cendrier :

Un cendrier a effectivement été acheté, les matériaux nécessaires à son installation également. Cependant, à ce jour, l'établissement compte un seul et unique agent de maintenance pour assurer l'entretien courant des bâtiments du lycée. Les deux autres personnels absents n'ont, pour des raisons diverses, pu être remplacés. La priorisation des opérations de maintenance ne nous permet pas de réaliser ces travaux qui seront planifiés lorsque l'équipe sera au complet ou, tout du moins, plus étoffée.

➤ Réparation ascenseur :

Les services de la région en charge de cette opération ont été relancés à plusieurs reprises. La dernière relance, effectuée par mail, date du 11 mai 2021. Le correspondant régional nous a ainsi répondu que son service était en attente du devis de réparation de la société OTIS (depuis plus de 6 mois !). Deux courriers nous ont alors été transmis par Mme Lefebvre CPE et Mme Delhaye afin d'appuyer les relances déjà effectuées. Ces courriers renvoyés à la région ont enfin trouvé échos puisqu'en date du 20 mai 2021

Les services régionaux ont renvoyé un mail de confirmation d'intervention de la société OTIS au plus tard le 30 juin.2021. Toutefois, à ce jour aucune intervention n'a été réalisée.

➤ Système de chauffage / ventilation salle des professeurs :

La société DALKIA, accompagnée des services de la région, s'est rendue au lycée le 4 février 2021 afin d'étudier la possibilité de remplacement du système de chauffage existant en salle des professeurs. A ce jour, l'établissement n'a reçu aucune information complémentaire sur les travaux envisagés.

➤ Sanitaires pour le personnel :

L'ajout de toilettes supplémentaires implique en premier lieu une concertation qui doit être menée afin de trouver les espaces les mieux appropriés dans des locaux déjà très souvent exploités au maximum de leur capacité. Par ailleurs, la désaffectation d'un ou plusieurs espaces destinés à d'autres usages, suppose des accords juridique et financier préalables de la région, propriétaire des locaux.

Pour les trois derniers points, le financement de ces travaux relève de la maîtrise d'ouvrage régionale. Aucune DBM ne peut être effectuée sur le budget de l'établissement puisque le financement incombe entièrement aux services de la région sur son budget propre.

Mme DHUREN-COUVEZ demande aux représentants des personnels et aux représentants des familles de rédiger un courrier pour la région avec une priorisation des demandes.

N'hésitez pas à nous formaliser des demandes pour améliorer le quotidien.

A l'issue des questions diverses, le Proviseur remercie les membres du CA pour leur présence régulière à ces moments forts de l'année. Cette instance démocratique joue un rôle prépondérant pour la bonne gestion du lycée. Il est également très attaché à la présence des élèves à ces conseils.

Fin de la séance du CA à 19h45.